# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 12 MARS 1967

### *Électrices, Électeurs,*

Bravo pour votre participation massive au scrutin de Dimanche dernier.

Vous avez montré vos préférences pour un homme neuf, pour un homme libre, soucieux avant tout du développement de la région et la défense des intérêts de ses électeurs.

Sans soutien politique, sans appui financier, 15.040 voix se sont portées sur mon nom. Je vous remercie de me considérer l'homme valable pour vous représenter.

M. MICHAUD a perdu.

Il n'est pas d'exemple que la défaite, au premier tour, d'un député sortant ne se transforme ensuite en déroute.

Son maintien risque de faire passer un **inconditionnel prenant ses directives à Paris.**

Dimanche prochain votre choix se limitera à deux hommes : M. MAUGER et moi-même.

L'un nourrit des ambitions strictement politiques et purement matérielles. Il veut se servir de vous comme tremplin. Recevant ses ordres d'un parti, il ne s'embarrassera pas de voter au Parlement même contre vos intérêts les plus évidents.

Moi, je veux travailler à l'expansion de notre région et défendre nos professions menacées.

Les technocrates veulent vider la Vendée d'une partie de sa population sous prétexte de productivité.

*Je veux sauver :*

— **l'exploitation agricole familiale**

— **la pêche artisanale**

— **le petit commerce — le travail de l'ouvrier.**

Mes votes à l'Assemblée Nationale seront **inconditionnellement** inspirés par vos responsables. Je m'engage solennellement à suivre les directives de la F. D. S. E. A. et des Syndicats des Marins-Pêcheurs.

Telle est la différence fondamentale entre M. MAUGER et moi !

Je ne suis pas un parachuté, je ne ferai jamais ma valise.

**Dimanche prochain,** c'est vous qui déciderez si la Vendée aura **quatre députés** inconditionnels ou si la circonscription des SABLES-D'OLONNE montrera son vrai visage en votant

— **pour un homme d'action**

— **pour un véritable Indépendant**

— **pour tout dire, un gars de chez vous.**

***VOTEZ POUR L'EXPANSION RÉGIONALE***

# Votez **Docteur Jean LÉVEILLÉ**

*Remplaçant éventuel :* **Michel LAURENT**, Avocat aux SABLES-D'OLONNE.

IMP. F. FLEURY - CHALLANS - T. 120